

The Historical Review/La Revue Historique

Vol 16 (2019)

The *H*istorical Review
La Revue *H*istorique



VOLUME XVI (2019)

Section de Recherches Néohelléniques
Institut de Recherches Historiques / FNRS

Section of Neohellenic Research
Institute of Historical Research / NHRF

Review of: Alexandros, Rizos Rangavis, LE NOTAIRE, TRADUIT DU GREC MODERNE PAR ÉTIENNE DE MOÛY/MUKAVELAT MUHARRIRI, YUNAN EDEBIYATINDAN TÜRKÇEYE ÇEVİRİLMİŞ VE KARAMANLICA YAZIYLA 1889–1890 YILLARINDA TEFRIKA EDİLMİŞ BİR ROMAN,éds Evangelia balta et Niki Stavridi,Istanbul, The Isis Press, 2018, 113 + 167 pages.

Alexandra Sfoini

doi: [10.12681/hr.22805](https://doi.org/10.12681/hr.22805)

Copyright © 2020, Alexandra Sfoini



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Sfoini, A. (2020). Review of: Alexandros, Rizos Rangavis, LE NOTAIRE, TRADUIT DU GREC MODERNE PAR ÉTIENNE DE MOÛY/MUKAVELAT MUHARRIRI, YUNAN EDEBIYATINDAN TÜRKÇEYE ÇEVİRİLMİŞ VE KARAMANLICA YAZIYLA 1889–1890 YILLARINDA TEFRIKA EDİLMİŞ BİR ROMAN,éds Evangelia balta et Niki Stavridi,Istanbul, The Isis Press, 2018, 113 + 167 pages. *The Historical Review/La Revue Historique*, 16, 280–283. <https://doi.org/10.12681/hr.22805>

Alexandros Rizos Rangavis,
LE NOTAIRE, TRADUIT DU GREC MODERNE PAR ÉTIENNE DE MOÛY/
MUKAVELAT MUHARRIRI, YUNAN EDEBIYATINDAN TÜRKÇEYE
ÇEVİRİLMİŞ VE KARAMANLICA YAZIYLA 1889-1890 YILLARINDA
TEFRIKA EDİLMİŞ BİR ROMAN,
éds Evangelia Balta et Niki Stavridi,
Istanbul, The Isis Press, 2018, 113 + 167 pages.

Le volume contient l'édition du roman *Le Notaire* (*O συμβολαιογράφος*) en deux langues: sa traduction française du grec et le texte karamanli (turc en caractères grecs), ainsi que sa transcription en caractères latins. Il comporte deux introductions en français et en turc écrites par les directrices du volume, qui nous renseignent pleinement sur le contenu du roman, l'auteur grec, l'éditeur de la traduction karamanli, le contexte historique de l'époque et la comparaison des traductions.

Le Notaire est une œuvre du Phanariote Alexandros Rizos Rangavis (1809-1893), l'un des écrivains grecs les plus représentatifs du XIXe siècle, né à Arnautköy de Constantinople, et qui a grandi à la cour du prince de Valachie Alexandre Soutsos, au service duquel était son père Iakovos Rizos Rangavis. Il a fui en Russie en 1821 et, en 1829, après avoir étudié à l'École militaire de Munich, il s'est établi en Grèce pour servir en tant qu'officier militaire puis officier supérieur dans divers départements et ministères de l'État grec nouvellement créé, jusqu'à sa dissolution. Il est retourné au service

actif en raison des besoins de l'État grec en cadres qualifiés. Il était l'éditeur du journal *Eunomia* (*Ευνομία*) et co-éditeur des revues *Euterpi* (*Ευτέρπη*), *Pandora* (*Πανδώρα*) et du francophone *Spectateur de l'Orient*. Il s'est adonné à la poésie, à la prose, à la critique et à la traduction d'œuvres littéraires grecques anciennes et de littérature européenne. Il a publié 22 nouvelles et le roman *Le maître de Morée* (*Ο αυθέντης του Μωρέως*). Il est resté consciemment marginalisé, victime des critiques nationalistes de son époque. La majeure partie de ses romans, écrits de 1830 à 1860 et bien accueillis par le grand public grec, se concentrent sur la Révolution grecque de 1821 et n'ont pas suivi la ligne du patriotisme extrême.

Le Notaire inaugure le premier numéro de *Pandora* en 1855. C'est une histoire d'amour, de machinations, de meurtre épouvantable et de *happy end*. Tout se passe dans les îles Ioniennes, en particulier à Céphalonie. Le contexte historique concerne le réveil sociopolitique des îles Ioniennes, qui a débuté dans les années critiques 1780-1815 et s'est transformé au cours des trente premières années de la

domination britannique (1817–1848) en un mouvement radical et national, doté de puissants éléments anthropocentriques et visant à la fin de la domination étrangère dans les îles Ioniennes et à la régénération démocratique et sociale de l'État grec. Le protagoniste de la nouvelle, le notaire Tapas, parle dans un idiome ionien rempli d'italianismes, rappelant ainsi au public les combats des îles Ioniennes pour remplacer l'italien, incompréhensible au peuple en tant que langue de justice civile et d'administration. Ces éléments factuels deviennent un outil opérationnel entre les mains de Rangavis pour présenter son point de vue sur le renouveau spirituel de l'hellénisme, condition nécessaire à l'intégration nationale et politique de l'État grec nouvellement créé. Rangavis, pleinement conscient des divisions de classe et des réaménagements qui allaient s'ensuivre dans la société grecque moderne, situe l'activité du notaire dans les îles Ioniennes, où règnent une aristocratie héréditaire et des conflits sociaux intenses. Après 1850, lorsque *Le Notaire* sera publié, ces conceptions seront systématisées et constitueront le noyau idéologique de la politique irrédentiste de l'État grec au cours des décennies suivantes. La vision de la constitution d'un État-nation est l'essence même de la Grande Idée incarnée par les politiciens et les intellectuels dans la seconde moitié du XIXe siècle, à savoir la poursuite de l'identification de l'État grec avec la nation grecque, en fusionnant toutes les populations qui étaient considérées comme des Grecs vivant aux frontières de l'État hellénique.

L'intrigue est extrêmement intéressante et les personnages de la pièce, comme dans la plupart des nouvelles de

Rangavis, sont porteurs de la vertu et du mal. Ce n'est donc pas un hasard si l'année suivante, la publication du notaire était mise en scène. Elle a été louée plus que le reste des nouvelles de Rangavis et occupe une place importante parmi les réimpressions de ses œuvres, réalisées après les années 1960, lorsque le public a découvert l'auteur. L'influence sur la postérité de cette "lecture agréable", selon son auteur, a été significative, de même que son succès éditorial et ses traductions. Il y a eu sept éditions grecques entre 1991–2012. En raison de cette réévaluation récente et de cet intérêt renouvelé, *Le Notaire* a également été transféré à plusieurs reprises au petit écran par la télévision grecque dans les années 1979–1980. Rangavis sait comment raconter des histoires et il l'apprend de ses lectures européennes. Selon la critique littéraire, il existe de nombreuses similitudes entre l'intrigue du *Notaire* et celle de *La Rabouilleuse* (1842) d'Honoré de Balzac.

Le Notaire a été traduit en français et en allemand en 1870–1890, et en anglais en 2017. La première traduction française, relativement fidèle, a été publiée en 1876 en feuilleton par le journaliste socialiste polonais Bronisław Wołowski dans le volume *Contes et Nouvelles*, qui contenait d'autres nouvelles de Rangavis. La deuxième traduction française, republiée dans ce volume, a été publiée en 1880 en feuilleton par Étienne de Moüy (1868–1943), fils du diplomate et critique littéraire Charles-Louis-Stanislas, comte de Moüy (1834–1922). La traduction, qui a été publiée pendant que le père d'Étienne servait à Rome, est fidèle, dans un langage simple et courant, sauf que certains italianismes ne sont pas préservés.

Le Notaire est apparu dans la communauté des lecteurs grecs turcophones quarante ans après la publication de son original grec. Il fut publié en karamanli sous le titre *Mukavelet*, dans un feuilleton du journal karamanli *Anatoli* (*Ανατολή*), du 16 octobre 1889 au 24 février 1890 (nos 4124–4159). L'éditeur du journal *Anatoli* était Evangelinos Misailidis (1820–1890), qui a édité environ 200 titres karamanlis qui ont grandement contribué à l'instruction de la population grecque turcophone d'Orient. Dans les années 1890, le lectorat turc en a été largement informé grâce à la publication du roman turc moderne *Temasai Dunya*, réédité en 1986 par Robert Anhegger et Vedat Günyol aux éditions Cem. Dans *Anatoli*, conformément à une pratique courante adoptée en 1860 par les journaux de Constantinople suivant le modèle français, étaient publiés au bas de la première page des romans d'auteurs occidentaux, qui étaient ensuite tirés sous forme de livre. Il s'agit de la dimension commercialisée de la littérature.

Le traducteur anonyme du *Notaire* faisait probablement partie du comité de rédaction du journal. C'est peut-être Misailidis lui-même, qui traduisait également les ouvrages publiés dans son imprimerie. En outre, il est certain que Rangavis connaissait Misailidis, car il avait été ambassadeur de Grèce à Constantinople au cours des années critiques 1869–1871, où il devait régler les problèmes – qu'il devait finalement résoudre – entre les deux pays, et surtout celui de la fondation de l'Exarchat bulgare. C'est le moment où Misailidis est exclu des assemblées nationales du Patriarcat et où la publication de son journal finit par être suspendue pour

renaître sous le titre "Asie Mineure, à savoir Anatolie" (*Μικρά Ασία Γιάνι Ανατολή*). D'autre part, leurs points de vue coïncidaient en ce qui concerne le traitement de la question bulgare. Selon Rangavis, le Patriarcat aurait déjà dû reconnaître la langue slave et nommer des clercs bulgares dans les églises des communautés bulgares. Dans un autre cas, *Le Notaire* peut avoir été traduit par le fils de Misailidis, Christophoros, qui s'adonnait à la littérature et au théâtre, écrivait des nouvelles et de la poésie et était un chef de troupe théâtrale.

La traduction turque de l'ouvrage est vraisemblablement liée à l'achèvement de l'édition de toutes les œuvres d'Alexandre Rizos Rangavis, lors de laquelle 19 volumes ont été publiés de 1874 à 1889, contenant l'intégralité de son œuvre, ou bien à l'édition française parue en avril-mai 1888, également en feuilleton, dans la *Revue internationale*, et qui a réintroduit la nouvelle dans l'actualité littéraire. Une comparaison des textes français et karamanli prouve cependant que les premiers sont plus fidèles à l'original grec et excluent la possibilité que le texte karamanli provienne de la version française. En outre, le texte français conserve les italianismes du fameux idiome ionien du notaire Tepas, car ils sont sans doute plus simples à maintenir dans la traduction française en raison de l'affinité du français avec l'italien, ce qui était totalement impossible dans le cas du turc, si l'on prend aussi en compte la diversité culturelle des lecteurs dans chaque langue. On ne sait pas non plus si la version du feuilleton karamanli du *Notaire* a paru ensuite sous forme de livre car aucun exemplaire n'a été retrouvé à ce jour.

La traduction karamanli présente quelques différences par rapport à l'original grec. Au début, le nombre des douze chapitres de l'original est limité à huit, certains chapitres de la traduction turque ayant été assimilés, pour évincer l'analyse approfondie des états émotionnels. Puis, le temps de la narration, situé au début de la Révolution grecque de 1821, est déplacé à 1829, à savoir à la fin de la période révolutionnaire, pour éviter apparemment le réel danger de la censure imposée par le sultan Abdul Hamit à la presse. Une autre différence réside dans le fait que dans la traduction turque l'élément de l'idiome ionien a été perdu. Seuls les commentaires de Rangavis sur l'utilisation de la langue italienne dans les îles Ioniennes, vestige de la domination vénitienne, ont été retenus. Cette position idéologique indique indirectement la priorité de l'apprentissage de la langue grecque, car la population orthodoxe turcophone de l'Est, pour la conscience de l'époque, faisait partie de la nation grecque. Les turcophones de l'Est étaient

considérés comme des Grecs, de même que les hellénophones, descendants d'un hellénisme qui a survécu depuis l'Antiquité en Asie Mineure et qui ont continué à exister après l'arrivée des tribus turques. Dès 1860, le processus de "nationalisation" des Orientaux avait commencé. À travers leurs associations éducatives, les *Romioi* turcophones sont devenus les destinataires de l'éducation grecque dans le but ultime de leur hellénisation.

Selon les directrices du volume, l'accent mis sur les traductions turques de la littérature grecque du XIX^e siècle à travers le texte en karamanli est un excellent terrain pour les historiens et les philologues intéressés par le processus de *transfert culturel*, les objectifs qui l'ont dicté et sa réception, réalisée par l'intermédiaire de la langue. Cette excellente édition en est la preuve.

Alexandra Sfoini

Institut de Recherches Historiques / FNRS